

## Compte rendu du conseil d'établissement du mardi 15 novembre 2022

### Étaient présents :

#### Les représentants de la direction

Serge FAURE, proviseur, président du conseil d'établissement  
Jérôme LETROU, adjoint, secrétaire général  
Lionel GASC, proviseur adjoint  
Hervé JARDONNET, directeur de l'école Auguste Renoir  
Yannick CHARTON, conseiller principal d'éducation

#### Les représentants des personnels

Juliette MELINETTE, enseignante du primaire, liste d'union 1<sup>er</sup> degré  
Mohamed EL HOUAT, enseignant du secondaire, liste SNES-Marrakech  
Marc LEMONNIER, enseignant du secondaire, liste SNES-Marrakech  
Clotilde MATHIÈRE, enseignante du secondaire, liste SNES-Marrakech  
Sylvie BESSES, enseignante du secondaire, liste SGEN-CFDT  
Muriel LEVY, personnel administratif, liste LRPA

#### Les représentants des usagers

- Les représentants des parents d'élèves  
Moulay Driss EL ALAOUI, UCPE  
Najiya BENKHALED, UCPE  
Véronique NACIRI, APEMA  
Linda NASRI, APEMA  
- Les représentants des élèves  
Driss EL MERNISI, 1.1  
Mehdi RAMZ, 1.4

#### Les autres membres à titre consultatif :

Chems ZOUDANI, T.1, vice-présidente du CVL  
Stéphane BAUMGARTH, Consul général de France à Marrakech  
Bérandère EL ANBASSI, conseillère des français de l'étranger  
Caryl GERVEREAU, conseillère des français de l'étranger  
Max GEORGANDELIS, conseiller des français de l'étranger  
Sylvain TREUIL, directeur de l'Institut français de Marrakech au titre de personnalité locale

### Étaient absents, excusés :

Bruno ELDIN, conseiller de coopération et d'action culturelle adjoint  
Mouncef QAMAR, présidente d'Alumni-LVH au titre de personnalité locale

Avant de passer à l'ordre du jour le proviseur présente les membres du conseil d'établissement 2022-2023

Modification de l'ordre du jour : le proviseur propose de retirer le point 8. « Carte des emplois 2023-2024 » Inscrit sous réserves de l'ordre du jour, dans la mesure où le pré comité technique de l'AEFE a été repoussé au 21 novembre prochain.

Si nécessaire un CE extraordinaire sera convoqué avant le 13 décembre, date du CT de l'AEFE.

En ce qui concerne les questions diverses des parents, dans la mesure où elles nous ont été envoyées hors délai et qu'elles ont été traitées lors de la réunion avec les élus des parents le 11 novembre dernier ou qu'elles seront traitées dans le développement de ce conseil et afin de respecter la durée maximale de 2h30, nous ne les évoquerons pas durant ce conseil mais les réponses écrites figureront au compte rendu de ce conseil d'établissement. En fin de séance, nous pourrions revenir sur certaines d'entre elles si les associations souhaitent des compléments d'information

#### **Ordre du jour :**

1. Installation du conseil d'établissement 2022-2023
2. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 4 octobre 2022 (pour adoption)
3. Règlement intérieur du conseil d'établissement (pour adoption)
4. Élections et désignations des membres des différentes commissions :
  - 4.1) conseil du second degré (pour délibération)
  - 4.2) conseil d'école (pour délibération)
  - 4.3) conseil de discipline collège (pour délibération)
  - 4.4) conseil de discipline lycée (pour délibération)
  - 4.5) conseil pédagogique (pour information)
  - 4.6) conseil des délégués à la vie lycéenne et à la vie collégienne– CVL et CVC (pour adoption)
  - 4.7) commission hygiène sécurité (pour information)
  - 4.8) commission de dialogue social et conditions de travail (pour information)
  - 4.9) commission formation continue (pour information)
  - 4.10) CESC (pour information)
  - 4.11) caisse de solidarité (pour information)
  - 4.12) conseil École-collège (pour information)
5. Compte rendu du conseil d'école du 8 novembre 2022 (pour information)
6. Bilan de rentrée et perspectives (pour information)
7. Projet d'évaluation cycle terminal (pour information)
8. Carte des emplois 2023-2024 *sous réserves* (pour avis)
9. Participation de l'établissement aux frais d'inscription au DELE (pour avis)
10. Informations diverses - projets (pour information)
11. Questions diverses

Le secrétariat adjoint de séance est assuré par madame Véronique NACIRI, représentante des parents APEMA

## 1. Installation du conseil d'établissement 2022-2023 (pour information)

Le conseil d'établissement étant installé, le proviseur rappelle les taux de participation aux différentes élections du mois d'octobre.

Enseignants du second degré : 58,1% (variation n-1 : + 25,3%)

Enseignants du 1<sup>er</sup> degré : 55,1% (variation n-1 : + 24,3%)

Personnels administratifs et de service : 90,9% (variation n-1 : + 35,1%)

Parents conseil d'établissement : 20,5% (variation n-1 : + 1%) : *France 2021 : 20,8%*

Parents conseil d'école : 24,2% (variation n-1 : + 3,1%) : *France 2021 : 50,4%*

Monsieur le CPE tient également à souligner le très fort taux de participation des élèves aux élections du CVL

## 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2022 (pour avis)

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

## 3. Règlement intérieur du conseil (pour avis)

Aucune modification par rapport à l'année précédente.

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

## 4. Élections et désignation des membres aux différentes instances de l'établissement (pour délibération et information)

Les documents ont été transmis en amont aux représentants et association et figurent en annexe de ce compte-rendu.

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

## 5. Compte rendu du conseil d'école du 8 novembre 2022 (pour information)

Monsieur Hervé JARDONNET, directeur, présente les points saillants du conseil d'école.

Le bilan de la rentrée scolaire de l'école primaire est positif.

L'établissement comporte 35 classes (8 classes au cycle 1 ; 15 classes au cycle 2 ; 12 au cycle 3)

En maternelle, toutes les classes sont occupées avec des effectifs autour de 24/25 élèves par classe, ce qui reste confortable au vu de la taille des classes.

Des projets pédagogiques sont proposés :

- Danse à la maternelle, atelier animé par Jamila ESSAIH, artiste professionnelle qui fait régulièrement des résidences et projets en France, à Tours ou Montpellier Danse.
- Jardinage dans les jardins pédagogiques, avec le gérant de la ferme « Akkalino », qui travaille avec nous depuis plusieurs années.
- Les « Ipad » devraient être mis en service dans le courant de la période 3, janvier/février, on attend les coques de sécurité notamment.

-La liaison GS-CP : on a structuré un peu plus cette liaison cette année en collaboration avec Kiné GUEYE, la maître-formatrice. Il s'agit de créer du lien entre la génération GS et CP avec tout un panel d'actions pédagogiques ou conviviales : séance de cinéma à l'IF en commun le 14 décembre, rencontre sportive courant décembre, projet commun pour la journée de la langue arabe, analyses/mises en commun des pratiques pédagogiques des deux niveaux (notamment autour des évaluations nationales françaises en début de CP), goûter convivial, lecteurs de CP qui interviendront en classe de GS.

Aux cycles 2 et 3.

La direction a la volonté de réaliser des projets par niveau pour que tous les enfants puissent en bénéficier.

Au CP : projet « danse tes émotions »

Au CE1 : sortie au centre équestre au mois de mars, petit déjeuner à la cantine (lié au projet en Co-enseignement sur l'alimentation), chorale sur le thème du voyage autour du monde.

Au CE2 : initiation au golf (5 sessions par classe), projet « Musécole »

Au CM1 : sorties scolaires à la Médina, initiation au golf (5 sessions par classe), projet chorale, accompagnement musical et visite culturelle du Musée « Macaal »

Au CM2 : projet Rugby, initiation au yoga, liaison CM2-6<sup>ème</sup> (projet sciences et robotique avec Mme Rime (professeur de SVT) et M. Rahel (professeur de mathématiques))

Cinéma : participation à "séquence jeunes" 3 projections dans l'année à l'Institut français.

Goûter de Noël, à la demande des associations des parents d'élèves. Projet en discussion.

Projet Parle

Les élèves des CM1 et des CM2 bénéficient d'un projet PARLE à raison de 3h d'anglais par semaine : 1h dispensée par l'enseignant de la classe et 2h dispensées par une enseignante native, en Co-enseignement français-anglais. Ce dispositif sera prolongé en classe de sixième à la rentrée prochaine. Il s'agira d'ajuster les enseignements en fonction des compétences acquises au primaire.

Prise en charge des enfants à besoins particuliers et de la difficulté scolaire :

Adrien AMAS, référent des élèves en situation de handicap a fait un point pour le primaire. 11 élèves sont en situation de handicap dont 10 accompagnés par une ASES, 9 PAP sont en cours.

Travaux :

L'ombrage des cours de récréation est prévu pour le 2ème trimestre. Il s'agira d'installer des toiles sur un tiers de la cour du cycle 2. La mise en place de zone de jeux sera proposée aux élèves. Des parasols seront installés sur les tables jaunes du bâtiment C.

Le dallage des allées qui mènent au réfectoire, à la piscine et au portail d'accès à l'école numéro 8 sera également réalisé.

#### Restauration scolaire

Lors de la commission restauration scolaire du 7 novembre 2022. Il a été évoqué les points suivants :

- En 2023-2024, envisager de réduire le temps de pause méridienne à 1h30.
- Mise en place d'un plan alimentaire de 6 semaines à 3 mois, avec des menus équilibrés établis avec la nutritionniste, répondant à des normes de qualité et de quantités (protéines, légumes, féculents, produits laitiers et dessert), en s'assurant qu'on joue toujours sur le goût, la gourmandise, le plaisir de manger.
- Encadrement : l'effectif est en nombre satisfaisant par rapport au nombre d'élèves. Mais il est indispensable de clarifier ce que l'on attend de chacun, Une formation au personnel encadrant sera proposée.
- Inscriptions en ligne pour la cantine. Il paraît opportun de s'inscrire une fois pour toute l'année non pas tous les trimestres. On ne proposera plus que 3, 4 ou 5 jours par semaine aux parents à partir de janvier.
- Un règlement intérieur de la cantine va être établi par la société Proxirest. Il sera diffusé aux familles inscrites qui devront le signer.

Pour finir, il est important de souligner que les repas proposés à la cantine sont de qualité et appréciés par les élèves.

Comme indiqué le conseil d'école a proposé de ne pas autoriser d'inscriptions à la restauration scolaire du primaire pour moins de 3 jours par semaine. Les seules inscriptions seront donc au choix pour 3, 4 ou 5 repas par semaine, et ce à compter du prochain trimestre

Il est demandé l'avis du conseil d'établissement sur cette proposition du conseil d'école du 8 novembre 2022.

POUR : 18

CONTRE : 0

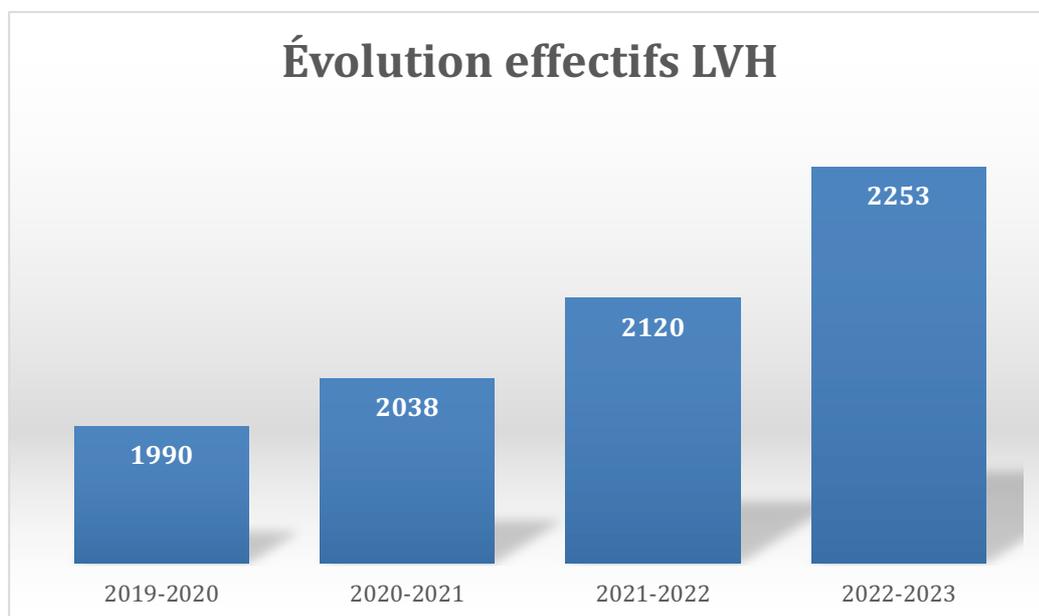
ABSTENTIONS : 0

Madame Bérange EL ANBASSI, conseillère des français de l'étranger, interroge afin de savoir si la fréquentation du restaurant scolaire est contrôlée pour les élèves bénéficiant d'une bourse pour la restauration. La réponse lui est apportée : l'état des présences est effectué par le prestataire qui facture ensuite à l'établissement en fonction de ce dernier à l'établissement.

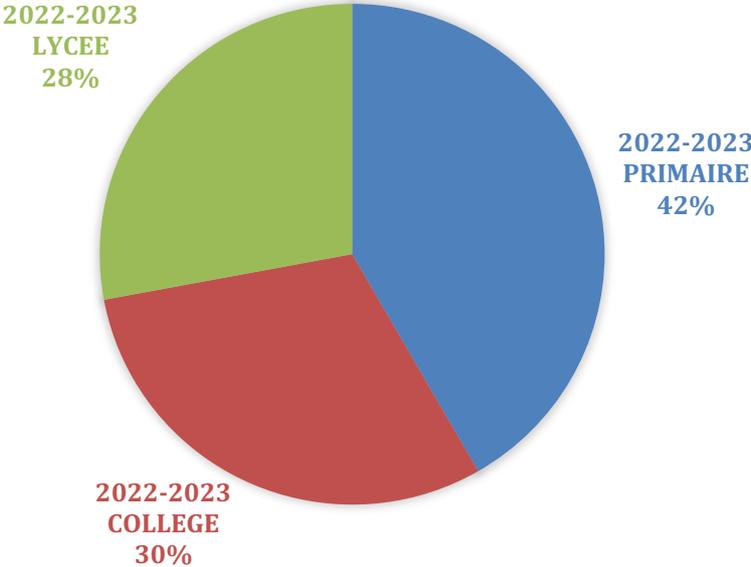
## 6. Bilan de rentrée et perspectives (pour information)

-Les effectifs et bilan de rentrée :

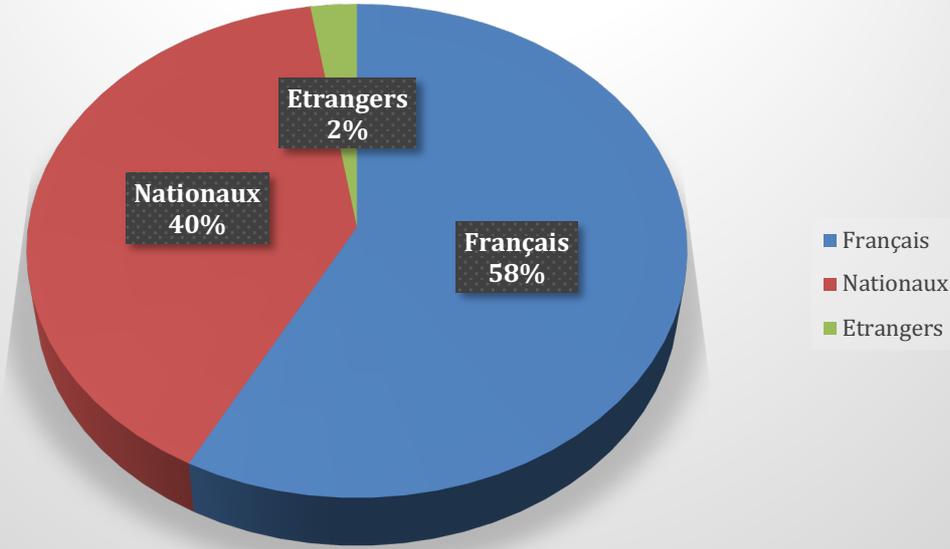
2253 élèves  
Renoir : 939  
LVH : 1314



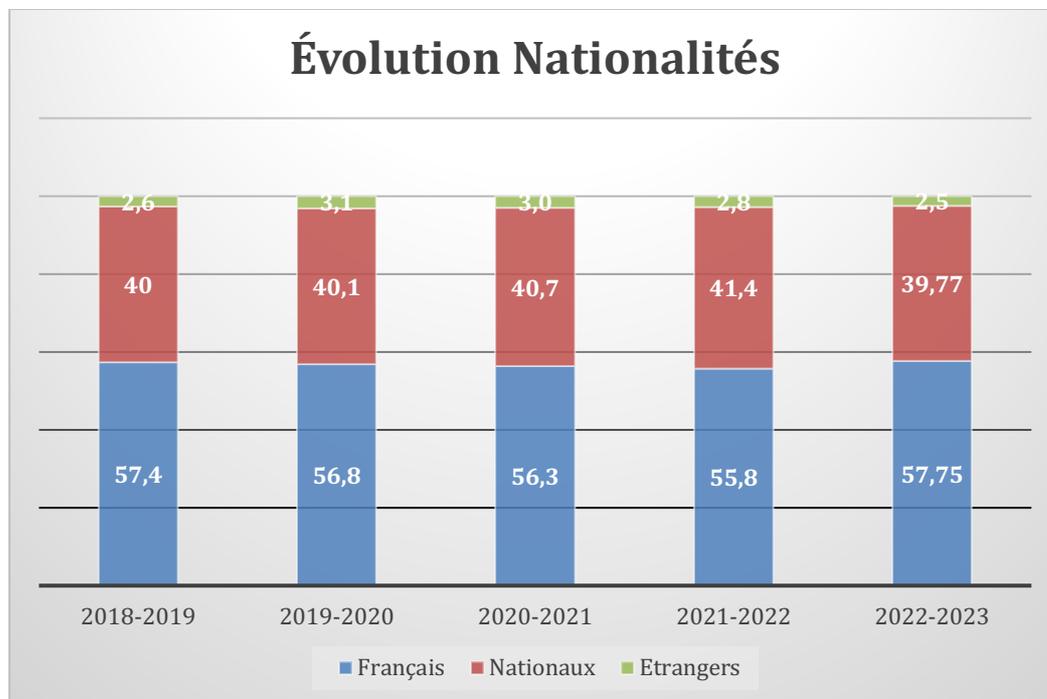
## RÉPARTITION PAR CYCLES 2022-2023



## Nationalités 2022-2023

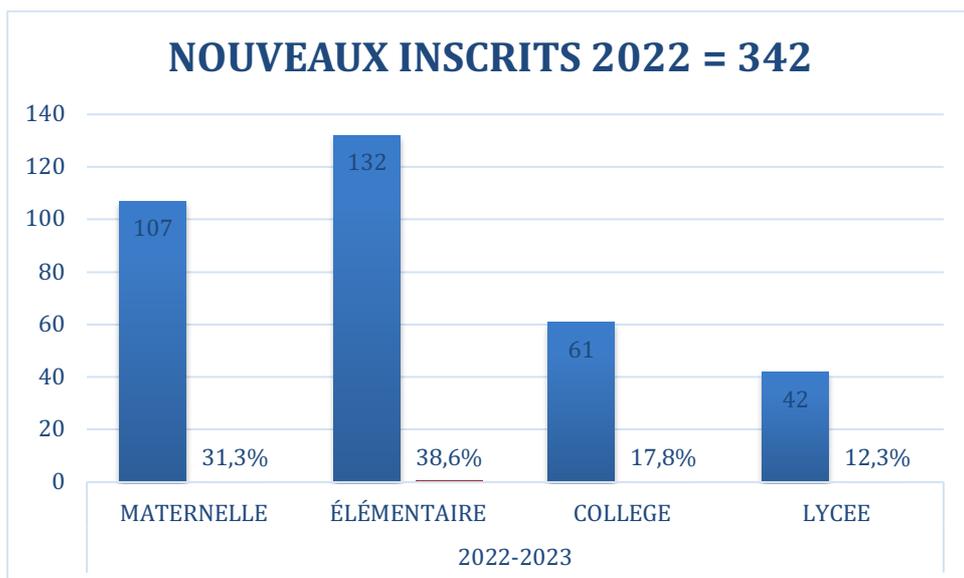


## Évolution Nationalités

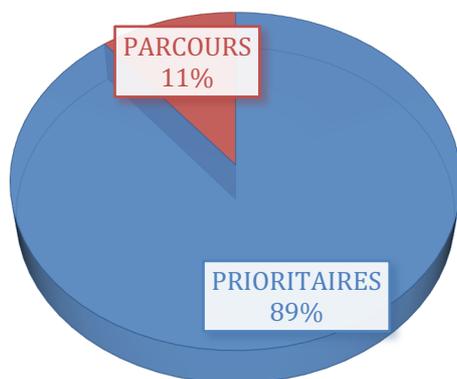


A noter, pour la première fois depuis 2017 au moins, le pourcentage d'élèves français est en légère hausse cette année

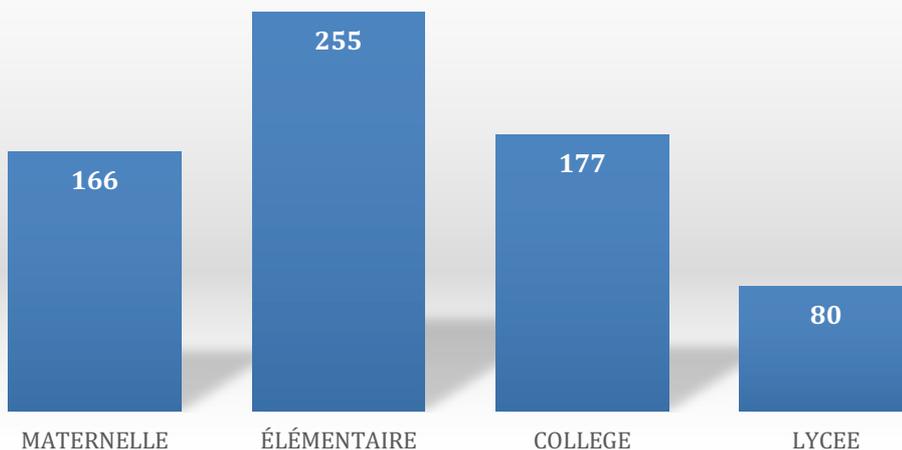
<b>EFFECTIFS ENQUÊTE LOURDE RENTREE 2022</b>			
<b>2022-2023</b>			
<b>Niveaux</b>	<b>Nb élèves</b>	<b>Nb divisions</b>	<b>Moyenne/div.</b>
<b>PS</b>	<b>38</b>	<b>1,7</b>	<b>22,35</b>
<b>MS</b>	<b>72</b>	<b>2,8</b>	<b>25,71</b>
<b>GS</b>	<b>89</b>	<b>3,5</b>	<b>25,43</b>
<b>s/t maternelle</b>	<b>199</b>	<b>8</b>	<b>24,88</b>
<b>CP</b>	<b>128</b>	<b>5</b>	<b>25,60</b>
<b>CE1</b>	<b>145</b>	<b>5</b>	<b>29,00</b>
<b>CE2</b>	<b>144</b>	<b>5</b>	<b>28,80</b>
<b>CM1</b>	<b>158</b>	<b>6</b>	<b>26,33</b>
<b>CM2</b>	<b>165</b>	<b>6</b>	<b>27,50</b>
<b>s/t élémentaire</b>	<b>740</b>	<b>27</b>	<b>27,41</b>
<b>total primaire</b>	<b>939</b>	<b>35</b>	<b>26,83</b>
<b>6ème</b>	<b>170</b>	<b>6</b>	<b>28,33</b>
<b>5ème</b>	<b>172</b>	<b>6</b>	<b>28,67</b>
<b>4ème</b>	<b>167</b>	<b>6</b>	<b>27,83</b>
<b>3ème</b>	<b>176</b>	<b>6</b>	<b>29,33</b>
<b>s/t collège</b>	<b>685</b>	<b>24</b>	<b>28,54</b>
<b>2nde</b>	<b>228</b>	<b>8</b>	<b>28,50</b>
<b>1ÈRES GENE</b>	<b>182</b>	<b>6</b>	<b>30,33</b>
<b>1 STMG</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>31,00</b>
<b>TERM GENE</b>	<b>156</b>	<b>6</b>	<b>26,00</b>
<b>TSTMG</b>	<b>32</b>	<b>1</b>	<b>32,00</b>
<b>s/t lycée</b>	<b>629</b>	<b>22</b>	<b>28,59</b>
<b>total secondaire</b>	<b>1314</b>	<b>46</b>	<b>28,57</b>
<b>Total général</b>	<b>2253</b>	<b>81</b>	<b>27,81</b>



## RÉPARTITION NOUVEAUX INSCRITS 2022



## DEMANDES D'INSCRIPTIONS = 678



<b>Effectifs personnels non-enseignants</b>	<b>expatriés</b>	<b>résidents</b>	<b>total détachés Education Nationale</b>	<b>recrutés locaux sans détachement</b>	<b>EMAD</b>	<b>total</b>
direction + CPE	4	1	5	1		6
personnel administratif, vie scolaire et de santé	0	0	0	19		19
personnel de service (laboratoires...)	0	0	0	14		14
asem			0	8		8
surveillants	0	0	0	10		10
<b>total non enseignants (1)</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>52</b>	<b>0</b>	<b>57</b>
<b>Effectifs personnels enseignants</b>	<b>expatriés</b>	<b>résidents</b>	<b>total détachés Education Nationale</b>	<b>recrutés locaux sans détachement</b>	<b>EMAD</b>	<b>total</b>
1er degré	1	16	17	23	9	49
2ème degré	0	34	34	55	13	102
documentaliste	0	1	1	1		2
autres	0	0	0	0		0
<b>total enseignants (2)</b>	<b>1</b>	<b>51</b>	<b>52</b>	<b>79</b>	<b>22</b>	<b>153</b>
<b>effectif personnel total (1+2)</b>	<b>5</b>	<b>52</b>	<b>57</b>	<b>131</b>	<b>22</b>	<b>210</b>

Suite à une question sur le % d'élèves français et après vérification les chiffres pour 2021-2022 étaient les suivants :

- ) Élèves français : 1194
  - ) Boursiers : 332
- 27,8%

#### Les nouveautés pédagogiques :

-) Tous les élèves de CM1 et CM2 se voient proposer un parcours PARLE qui leur permet de bénéficier de 3h d'enseignement d'anglais : 1h avec l'enseignant de la classe et 2h en EMILE en présence des deux enseignants (français et locuteur natif). Ce parcours sera poursuivi l'année suivante en 6<sup>ème</sup> par l'enseignement facultatif LCE.

-) Poursuite de la section européenne en anglais avec deux DNL (histoire géographie et enseignement SVT) qui arrive en 1<sup>ère</sup>.

-) Nouveaux horaires transitoires au primaire : 8h-12h et 14h-16h

-) Spécialités NSI (Numérique et Sciences Informatiques) et Éducation physique pratiques et cultures sportives en terminale

- ) Latin. En classe de 2<sup>nde</sup>
- ) Enseignement complémentaire de mathématiques en enseignement scientifique : 14 élèves inscrits sur les 43 élèves potentiels
- ) Initiation golf au collège
- ) Labellisation EFE3D niveau 2

#### Bilan Parcoursup et orientation post-bac :

Cf. document joint qui est projeté et commenté en séance

Peu d'évolutions si ce n'est un peu plus d'élèves poursuivent leurs études supérieures dans des pays autres que la France ou le Maroc, notamment en Suisse (Lausanne)

#### Perspectives :

Le développement de l'établissement va être freiné dans l'attente de la rénovation du bâtiment de langues de l'IF Marrakech ce qui est bien dommage quand on constate la demande d'inscriptions importante sur certains niveaux. À la rentrée 2023 nous ne pourrons donc ouvrir qu'une seule division supplémentaire en primaire

- ) ouverture d'une division supplémentaire en CE2
- ) réflexion sur les nouveaux horaires du primaire avec un double objectif à savoir sur les 9 demies-journées de classe, alléger les journées (5h30) et diminuer la pause méridienne (1h30)
- ) ouverture de l'enseignement facultatif LCE (langues et cultures européennes) en 6<sup>ème</sup> ce qui permettra aux élèves d'avoir 5 ou 5h30 d'enseignement d'anglais ou en anglais par semaine.
- ) en fonction des effectifs (si plus de 190 élèves environ) une 7<sup>ème</sup> division de première générale pourrait être ouverte
- ) une réflexion est menée pour l'ouverture, à la livraison du bâtiment de langues de l'IF Marrakech, d'une série technologique STL (sciences et techniques de laboratoire)

Au niveau immobilier, les priorités sont les suivantes :

- ) circulations dans l'établissement : création de cheminement viabilisés vers la restauration, le gymnase, la piscine etc.
- ) aménagement de la zone autour de la cafétéria lycée et maison des lycéens
- ) mise en place de zones ombragées à l'aide de toiles tendues en maternelle, cour du bâtiment F et cour du bâtiment C
- ) tiers lieu apprenant dans les anciens locaux de la direction
- ) signalétique

Un débat est amorcé entre les participants sur les horaires qui seront mis en place à la rentrée prochaine à l'école primaire. Des choix devront être fait par la communauté éducative en privilégiant

avant tout les apprentissages et le bien-être des enfants. Des échanges riches et intéressants ont lieu avec les participants mais cette question fera l'objet d'un traitement et de réunions spécifiques en cours d'année scolaire avant de présenter les horaires arrêtés au conseil d'établissement du 3<sup>ème</sup> trimestre.

Le proviseur demande l'avis du conseil d'établissement sur ce projet d'augmentation de la structure :

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

## **7. Projet d'évaluation – cycle terminal (pour information)**

La part croissante du contrôle continu au baccalauréat a incité le ministre de l'éducation nationale à demander aux établissements de mener une réflexion sur l'évaluation au cycle terminal.

À compter de la session 2022 du baccalauréat, pour les candidats scolaires, les enseignements des classes de première et de terminale font l'objet, soit d'épreuves terminales à hauteur de 60%, soit d'évaluations par contrôle continu à hauteur de 40%. Un même enseignement ne peut être évalué de deux manières différentes : il relève soit d'une épreuve terminale, soit du contrôle continu. Cette évolution consacre l'achèvement de la réforme du baccalauréat, qui avait trois objectifs : simplification de l'examen du baccalauréat, valorisation du travail de l'élève en continu sur l'ensemble de l'année scolaire et maintien du niveau d'exigence.

L'évaluation des élèves en contrôle continu implique, pour respecter le principe d'équité des élèves dans l'information sur les modalités de cette évaluation, de mettre en place un projet d'évaluation. Inscrit dans le cadre national règlementaire et pédagogique, ce projet d'évaluation permet de garantir la valeur du diplôme, l'égalité de traitement des candidats au regard de l'examen du baccalauréat et de la procédure Parcoursup. Il participe du dialogue avec les familles.

Le projet présenté ce soir reprend dans ses grandes lignes le projet validé en conseil d'établissement en novembre 2021. Le calendrier des évaluations par contre a bien entendu été revu. Il a fait l'objet de nombreuses réunions de concertation durant les premières semaines de septembre 2021 et a été validé en conseil pédagogique le 10 novembre dernier

Il expose :

- Des principes généraux
- Les différents types d'évaluation et leurs objectifs
- La fréquence et le calendrier des épreuves communes
- L'harmonisation des évaluations
- La communication aux élèves et aux familles
- Le traitement des absences et des fraudes

Les modifications, actées en conseil pédagogique du 10 novembre, par rapport au document de l'année dernière sont les suivantes :

- ) insertion du mode de calcul de la note du baccalauréat
- ) clarification des différents types d'évaluation : diagnostiques, formatives et sommatives
- ) spécificité des LVE
- ) une seule évaluation commune par semestre pour le tronc commun
- ) **afin de minimiser les stratégies d'évitement il est décidé de ne proposer qu'un seul devoir de rattrapage en fin de chaque semestre sur le programme de la totalité du semestre.**

## **8. Participation de l'établissement aux frais d'inscriptions des élèves au DELE**

Comme vous le savez le LVH a mis en place une politique résolument tournée vers l'apprentissage des langues vivantes étrangères avec notamment une carte des langues vivantes étrangères ambitieuses : parcours PARLE en cycle 3, section européenne anglais, DNL, et choix de LVE étendu : arabe, anglais, espagnol, italien, chinois et japonais.

Dans ce cadre, il est important également que les élèves puissent obtenir des certifications officielles de leur niveau en LVE.

Aussi nous incitons les élèves à se présenter aux épreuves du DELE (« el Diploma de Español como Lengua Extranjera »).

Nous proposons, comme cela se fait depuis plusieurs années de reconduire l'aide de l'établissement apportée aux familles. Ce qui permet également de bénéficier d'une réduction de la part de l'Institut Cervantes d'environ 20%

Pour cette année, compte tenue de la réduction offerte par le Cervantes :

Inscriptions A2 /B1 : Familles : 300 Dirhams, Établissement : 217,5 Dirhams (44 élèves inscrits)

Inscriptions B2 : Familles : 300 Dirhams, Établissement : 322,5 Dirhams (2 élèves inscrits)

Coût établissement : 10 215 Dirhams

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

## **9. Informations diverses – Projets**

Avant de laisser la parole à monsieur le secrétaire général qui présentera les nouveaux projets pour la seconde partie de l'année scolaire, le proviseur propose de modifier le plafond du coût famille

pour les voyages à l'étranger. Le conseil d'établissement du 23 juin 2022 l'avait fixé à 500 €. Le proviseur propose de fixer le coût maximum d'un séjour à l'étranger à 600 €

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Projets 1er degré					
N° projet	Intitulé du projet	Professeurs	Budget prévisionnel	Contenu	Avis du C.E
1	Petit déjeuner équilibré	Classes de CE1	➤ 7 500 dhs	➤ Prestation avec la société Proxirest	
2	Sortie au cercle équestre	Classes de CE1	➤ 34 000 dhs	➤ 21 750 DHS pour la prestation ➤ 12 250 DHS pour les bus	
3	Visite culturelle du musée Macaal	Mme REVOLE	➤ 18 000 dhs	➤ 6 400 DHS pour la prestation ➤ 11 600 DHS pour les bus 6 Classes de CM1 soit 3 000 dhs/classe	
4	Accompagnement musical	Mme REVOLE 6 classes de CM1	➤ 2 500 dhs		
5	Jardin et poulailler	Mme Kollros	➤ 22 660 dhs	➤ 9 700 DHS pour le matériel ➤ 12 960 DHS pour le prestataire 2 classes de CE1 et 2 classes de CE2 (12 heures X 4 classes) soit 5 665dhs/classe	
6	Jardin de la Maternelle	M.EHRENGARDT	➤ 25 805 dhs	➤ 4 205 DHS pour le matériel ➤ 21 600 DHS pour le prestataire 10 heures X 8 classes soit 3 226 dhs/classe	
7	Rencontres artistiques	Mme Bulteau Mme ESSABIH EDDAFALI Mme GRAVOULET Mme MARC Mme MELINETTE Mme Poirrette M.ACHAATI	➤ 36 100 dhs	➤ 13 300 DHS pour le matériel ➤ 22 800 DHS pour les intervenants extérieurs 24 classes concernées soit 2 000 dhs/classe	
<b>Budget total classes du 1er degré</b>			<b>146 565 dhs</b>		
Projets du 2nd degré					
N° projet	Intitulé du projet	Professeurs	Budget prévisionnel	Contenu	Avis du C.E
8	Rencontres artistiques		➤ 11 900 dhs	➤ 3 500 DHS pour le matériel ➤ 8 400 DHS pour les intervenants extérieurs	
9	séjour à Londres	Mme Elouaari	en attente devis	30 élèves + 3 accompagnateurs 13 au 17 février 2023	
<b>Budget total classes du 2nd degré</b>			<b>11900 dhs</b>		
<b>Budget total des projets</b>			<b>158 465 dhs</b>		

Certaines actions pourront déboucher sur des spectacles ou représentations, notamment la chorale, auxquels les parents seront conviés.

Le constat qui est fait par le directeur d'école et le secrétaire général, est que d'une manière générale, il est trop fait appel à des prestataires extérieurs. La présence de ces derniers n'est justifiée que si ces derniers ont des compétences très particulières dans des champs ou spécialités également très spécifiques. Il faudrait aussi que les enseignants puissent se former au contact de ces intervenants et conduisent par la suite eux-mêmes certaines de ces actions.

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

### **Informations diverses :**

-) une **charte pédagogique** rappelant le fonctionnement et principes d'un EGD, expliquant les attendus et postures découlant du choix d'un enseignement français et en langue française, rappelant l'importance de l'ouverture à la langue et à la culture marocaines ainsi que les valeurs portées par notre enseignement auxquelles adhèrent tout élève et parent ayant choisi le LVH pour la scolarisation de leur enfant ainsi que les règles élémentaires de courtoisie et de respect mutuel dans la communication est en cours de rédaction.

-) **semaine des lycées français du monde** du 28 novembre au 2 décembre 2022 sous le thème : « s'informer dans un monde connecté pour former des citoyennes et citoyens informés ». Quelques actions qui seront mises en œuvre dans l'établissement :

#### **Exposition sur les « fake-news » au CDI en lien avec l'ESAV**

Mise en œuvre de parcours de découverte de cette exposition par les enseignants documentalistes  
Premier et second degré

#### **Bulles de filtres**

Possibilité de faire intervenir les élèves dans des classes d'un niveau, par exemple en 4<sup>ème</sup> car au programme.  
Travail avec les élèves de 2<sup>de</sup> ou de 1<sup>ère</sup>.

**Émission « Web radio »** pour couvrir les interventions des élèves dans les classes lors de l'action sur les bulles de filtres  
Club Web radio

#### **Classe investigation : 2<sup>nde</sup> 2 ou 2<sup>nde</sup>3**

Scénario choisi : le procès de Bobigny.

#### **Projection sur les écrans de diffusion du lycée des courts films et conférences**

Ex : conférence d'Elie PARISER, podcast sur le Maroc produits par Arte, etc.  
Collège / Lycée

## **Journal du lycée « Comment va le monde ? » et « La gazette de Vivi »**

Parution durant cette semaine

Club journal

Travail sur les **journaux numériques papiers ou audios destinés à la jeunesse**.

Exemples : géo ados, France info junior, un jour une actu, mon quotidien, le journal d'Arte junior, Hugo Décrypte, le podcast de récit de journaliste, etc.

Séances d'EMI 6<sup>ème</sup>

**Projections de films** dans le cadre du ciné-club

**Séances d'EMI en CM2**

-) Les **stages de découverte du milieu professionnel en 3<sup>ème</sup>** se dérouleront la semaine du 16 au 20 janvier 2023, sous la même formule que les années précédentes : conventions de stage signées, possibilité d'effectuer ce stage à l'étranger etc.

-) **ADN-AEFE**. 31 dossiers ont été déposés par les élèves de 2<sup>nde</sup>. La commission de sélection en a retenu 24. Cependant comme beaucoup d'élèves n'ont choisi que des destinations très demandées (USA, Singapour, Australie, Rome, Lisbonne etc...) il y a peu de chances qu'ils partent tous.

-) **Salon Avenir**. Le premier Salon Avenir France consacré à la présentation des études supérieures en France, organisé par et pour les EFE du Maroc, se tiendra dans un établissement partenaire de Casablanca du 1<sup>er</sup> au 3 décembre. 150 élèves volontaires de 1<sup>ère</sup> et de terminale de l'établissement y participeront et seront accompagnés par des enseignants et adultes. Le créneau qui leur a été réservé est le vendredi 2 décembre de 14h à 18h. Ce salon qui accueillera 70 exposants est également ouvert aux parents le samedi après-midi. Le coût financier de cet événement est important pour l'établissement : 24 060 dirhams d'inscription et environ 30 à 40 000 dirhams pour le transport.

## **10. Questions diverses**

Questions personnels SGEN-CFDT :

- 1- Nous souhaiterions avoir des précisions sur l'organisation des voyages scolaires : plafond de 500 €, aides éventuelles

*Réponse : cf. plus haut. Les séjours scolaires, au même titre que les projets pédagogiques, doivent être présentés et validés en conseil d'établissement.*

*A ce titre le conseil d'établissement du 23 juin 2022 a fixé le coût maximum d'un séjour à 500 euros et ce afin de ne pas pénaliser les familles moins aisées. Ce maximum vient d'être augmenté à 600 € pour les séjours à l'étranger.*

Concernant l'organisation des séjours, l'établissement est engagé contractuellement avec la société Vacancia. Cette agence assure l'organisation du séjour selon le cahier des charges fixé par le lycée.

2- Demande de formation aux outils numériques pour les personnels

*Réponse : cette demande a été examinée et validée en cellule de formation continue.*

#### Questions parents APEMA :

1) Nous souhaiterions connaître les règles de fonctionnement de l'infirmierie, horaires d'ouverture, protocole d'appel des parents en cas de souci. Vu la hausse des effectifs d'élèves, le nombre d'interventions quotidiennes menées par les infirmières, comment peut-on s'assurer de couvrir l'amplitude horaire, gérer les réunions, les absences, les repas, tout en garantissant la réactivité nécessaire dans ce domaine, la qualité du soin / diagnostic et l'écoute bienveillante des élèves ?

*Réponse : L'infirmierie est ouverte tous les jours de 7h45 à 18h05 et les infirmières sont joignables sur leurs téléphones portables toute la journée. Leurs coordonnées figurent sur l'Intranet de l'établissement et sont accessibles par tous les personnels (un rappel leur sera fait en ce sens). Le lundi après-midi est consacré à leurs tâches administratives mais elles restent joignables. Elles assurent prioritairement dans leurs missions des actions de prévention. Ce service qui n'existe pas dans les écoles, collèges et lycées en France n'est pas facturé aux familles. On peut toujours augmenter le nombre d'infirmières mais cela a un coût financier.*

2) Il arrive régulièrement que les devoirs soient donnés au dernier moment, ou à 19h pour le lendemain, parfois pas dans Pronote ni dans Classroom (multiplicité de supports, dont l'agenda), parfois sans support de cours, il nous semble nécessaire de définir à nouveau et surtout partager / communiquer - tant aux équipes pédagogiques qu'aux parents - des règles claires de fonctionnement pour ce qui concerne les devoirs et la communication aux élèves. En général, il nous semble que la communication devrait être plus fluide et partagée entre les différents intervenants de l'établissement. (Selon les interlocuteurs, les informations obtenues lorsque l'on pose des questions ne sont pas les mêmes). Certains professeurs tiennent des propos inappropriés vis-à-vis des élèves, impolitesse, manque de respect / Nous avons eu des retours de la direction quant à des mails et messages agressifs de parents vis-à-vis des professeurs. Afin de contrer cette dérive dans les comportements et cette violence, nous attendons la communication aux parents annoncée par Monsieur Gasc avant les vacances d'automne, afin de pouvoir la relayer.

*Réponse : Un rappel en ce sens a été fait aux enseignants en conseil pédagogique : pas de devoirs donnés la veille pour le lendemain, ni pendant les congés (ils doivent être communiqués en amont). La communication via Pronote est celle qui doit être adoptée par tous. D'autre part une charte pédagogique est en cours de réalisation et sera communiquée à toutes les familles qui devront l'accepter et la signer*

- 3) En particulier pour les parents d'élèves de 6ème, qui découvrent le fonctionnement du collège, nombreux sont ceux qui souffrent d'un manque de communication / formation pour une bonne intégration. La préparation de la rentrée prochaine pourrait être anticipée, avec l'aide des associations de parents, assurant un accompagnement des parents, un bon transfert des informations, incluant la bonne information entre les enseignants de primaire et de collège pour les enfants bénéficiant de PAP / PAI / autre

*Réponse : Plusieurs dispositifs sont déjà en place mais cette question importante sera traitée en conseil École/collège au cours de cette année afin de faciliter l'intégration des élèves de 6<sup>ème</sup> à la rentrée prochaine.*

- 4) Peut-on rappeler et communiquer aux parents le processus d'inclusion des enfants différents et des enfants à besoins particuliers au sein de la cité scolaire ? Y a-t-il un plan de formation / sensibilisation aux enfants à besoins particuliers destiné à la fois aux enseignants, aux encadrants et aux élèves ?

*Réponse : Toutes ces actions sont déjà mises en place et les parents avisés. La vie scolaire est particulièrement sensibilisée et vigilante sur la question de la bonne intégration de ces élèves.*

- 5) Nous avons noté un grand nombre de redoublements des élèves de 3ème, et certains élèves orientés en lycées professionnels n'ont finalement pas été intégrés en France dans les lycées ciblés. Y a-t-il un problème spécifique de niveau des classes de 3ème ?

*Réponse : La classe de 3<sup>ème</sup> est une classe d'orientation, la seule de la scolarité en collège. Il est donc normal que des réorientations soient proposées. N'oublions pas non plus que pendant deux années scolaires les élèves n'ont été que peu présents au collège en raison de la crise sanitaire. Un nombre très limité d'élèves (5 à 8 élèves maximum) gagnerait certainement à poursuivre une scolarité en enseignement professionnel. Il est difficile pour des familles d'envoyer leur enfant de 14 ans en France, c'est pourquoi l'établissement travaille avec nos partenaires marocains pour essayer de trouver des solutions adaptées à ces élèves sur le territoire marocain.*

- 6) Nous avons en mémoire ces mots, soulignés à plusieurs reprises l'an passé par la direction de l'Établissement : "nécessité impérieuse du port du masque", "importance et efficacité de la vaccination", quel est le nouveau point de situation concernant le COVID 19, et surtout quelles sont les règles à suivre actuellement dans l'enceinte de l'établissement ?

*Réponse : L'établissement applique strictement les règles édictées par les autorités marocaines. Tous les dispositifs sont prêts à être activés en cas de rebond de l'épidémie*

- 7) Nous remarquons une hausse de la violence dans l'enceinte de l'école, dans la cour et pour certains enfants une anxiété sociale : peut-on faire en sorte, comme cela a été suggéré en réunion direction / élus avant les vacances, que les professeurs principaux s'emparent de ce

*thème et gèrent en "vie de classe" ces aspects spécifiques. Peut-être certains professeurs principaux nécessiteraient des outils / de l'aide.*

*Réponse : L'établissement ne constate pas cette hausse des incivilités. Au contraire le climat scolaire s'améliore régulièrement. Les équipes de vie scolaire et les équipes enseignantes, notamment les professeurs principaux, restent mobilisées et accompagnées dans leurs missions*

- 8) Nous renouvelons notre inquiétude concernant l'état des dos de nos adolescents : est-il possible de proposer aux lycéens des casiers au sein de l'établissement, comme c'est le cas pour les collégiens.

*Réponse : Autant cette question a été dans le passé soulevée pour les collégiens ce qui a amené à la construction de casiers, autant c'est la première fois qu'une telle demande est faite pour les lycéens qui ont plutôt l'habitude de « voyager légers ». Nous en discuterons avec les élus du CVL.*

- 9) Suite à l'accident de la jeune Ghita, quelles sont les décisions prises par la direction en termes d'assurance / de garanties / de fonctionnement interne de l'établissement en cas d'accident, et : comment cela se passe-t-il pour les classes transplantées : y a-t-il une assurance supplémentaire prise par l'école pour chaque événement ?

*Réponse : Il s'agit d'un accident très malheureux mais dans lequel la responsabilité de l'établissement n'est nullement engagée. La réaction a été immédiate et proportionnée et les parents immédiatement avisés. Au-delà de cela, le LVH est un des rares établissements à proposer pour tous les élèves une assurance les couvrant pour toutes les activités organisées par l'établissement : cours, sorties, classes transplantées etc. Le contrat ainsi que le montant des couvertures sont connus de tous et consultables sur le site du lycée <https://www.citescolairehugorenoir.org/wp-content/uploads/2022/09/ASSURANCE-LYCEE-2022-2023.pdf>. Il s'agit d'une couverture de base et il est de la responsabilité des familles de souscrire des assurances complémentaires si elles le souhaitent. C'est un service gratuit offert par l'établissement mais qui n'a pas la prétention de répondre aux attentes de chacun*

- 10) Des parents d'élèves de seconde s'inquiètent de coefficients de 12 mis pour un devoir sur table en mathématiques en seconde par l'un des professeurs. Cela déséquilibre les moyennes pour les enfants ayant eu un mauvais résultat. Comment peut-on s'assurer, tout en maintenant la liberté pédagogique nécessaire aux enseignants, que les professeurs garantissent une meilleure homogénéité entre les classes en termes de notations ?

*Réponse : Cet enseignant applique des coefficients importants à toutes ses évaluations ; Ce coefficient 12 est à relativiser avec le coefficient 7 appliqué par ce même enseignant aux contrôles de connaissance en classe.*

11) Nous avons été effarés par le niveau (écriture, langage grossier, insultes...) et le nombre de mails envoyés à tous les lycéens / collégiens durant les jours précédant les élections des représentants des élèves aux instances de l'établissement. Afin d'éviter ce problème l'année prochaine, il nous semble qu'il y aurait à définir à la fois une charte des bonnes pratiques du candidat, et à assurer une formation des élèves : éducation civique / vie de classe. L'exemple des campagnes électorales dans le monde pourrait servir d'exemple ou de contre-exemple, on point de départ pour définir comment on veut fonctionner au sein de l'établissement.

*Réponse : L'établissement n'a pas connaissance des informations que s'envoient les élèves entre eux mais les deux CPE seront sensibilisés à cette question afin de faire en sorte que la prochaine campagne se déroule dans le respect des règles élémentaires de respect et de politesse*

#### Questions parents UCPE :

1) Quelles sont les mesures prises pour accompagner les élèves qui ont des lacunes et insuffisances scolaires au collège et au lycée ?

*Réponse : L'accompagnement des élèves en difficulté fait partie intégrante des missions des personnels enseignants. Comme les années précédentes une attention particulière est portée à ces derniers et le contact avec les familles est régulier. Les surveillants et des enseignants titulaires sont également mobilisés dans ce dispositif d'accompagnement.*

2) Le dispositif 'aide aux devoirs ' est-il organisé de la même manière que l'année dernière ? Combien d'élèves y sont inscrits cette année ? A raison de combien d'heures par semaine ?

*Réponse : Le dispositif " d'aide aux devoirs" se met en place actuellement. Il devrait concerner comme chaque année environ 60 élèves du collège. Le dispositif évolue, des groupes restreints par classe sont encadrés par des enseignants et AED afin de répondre aux besoins des élèves Dispositif du suivi de scolarité en 2<sup>nd</sup>e et 6<sup>e</sup> pour mieux accompagner les familles et les élèves en difficulté, à travers les conseils de classe notamment est reconduit.*

3) Des évaluations de niveau ont-elles eu lieu en début d'année ? Si oui, quel bilan en ressort

*Réponse : Pour l'école primaire la réponse a été apportée en conseil d'école. Au collège et au lycée il n'existe pas d'évaluations diagnostiques nationales. Des évaluations ont cependant été mises en place par la DEOF de l'AEFE et relayées au sein de l'établissement. Elles ont concerné le français et les mathématiques en 6<sup>ème</sup> et en 2<sup>nd</sup>e. Elles permettent aux enseignants d'avoir une vision précise des acquis de leurs élèves et d'organiser en conséquence la progression de leurs apprentissages.*

4) Les familles n'ont encore pas reçu le planning des devoirs communs de cette année. Sont-ils maintenus et à quelle fréquence ?

*Réponse : Pour le cycle terminal cela fait l'objet du projet d'évaluation qui a été présenté ce soir. Pour le collège des devoirs communs seront organisés au fil de l'eau notamment pour les élèves de 3<sup>ème</sup>.*

5) Un manque de coordination entre les professeurs a été relevé, les élèves de certaines classes se retrouvent avec plusieurs devoirs et plusieurs évaluations à préparer en même temps. Que peut-on faire pour y remédier ?

*Réponse : Il sera rappelé aux professeurs principaux de bien veiller à l'équilibre des évaluations sur la semaine. Les délégués des élèves doivent également le signaler. Cependant, il faut bien également comprendre que les évaluations sont plus nombreuses en fin de période d'apprentissages*

6) Quel est l'objectif pédagogique derrière le refus de quelques professeurs de remettre les copies des évaluations aux élèves ?

*Réponse : Cette question dont nous n'avons pas connaissance est à poser directement aux éventuels enseignants concernés*

7) Point sur les élèves à besoins éducatifs particuliers : quelle organisation cette année ?

*Réponse : Le dispositif des années précédentes est reconduit grâce notamment au travail de grande qualité effectué par notre référent « École inclusive », monsieur Adrien AMAS. Les PAP : tous les PAP -PPS de la 6e à la 1ere ont été renouvelés sauf le niveau 3e et Terminale (les PAP sur les niveaux 3e et Terminale sont renouvelés en fin d'année N-1).*

*Formation des enseignants en interne par enseignant référent prochainement.*

*Ouverture de "l'atelier relais" pour des élèves en grande difficultés à partir de la fin novembre, début décembre*

8) Le stage des 3èmes : Quelle organisation et quelle place pour la communication avec les familles ?

*Réponse : cf. point 9*

9) Intégration des élèves de la 6<sup>ème</sup> : Quel format sera retenu cette année ?

*Réponse : cf. réponse question 3) APEMA*

10) Pourquoi la vie de classe n'est pas maintenue dans de nombreuses classes ?

*Réponse : la vie de classe est organisée par les professeurs principaux à hauteur de 10h par année mais ne figure pas toujours sur les emplois du temps ce qui ne veut pas dire qu'elle ne sera pas organisée*

11) Pouvez-vous nous communiquer un bilan sur Parcoursup concernant les élèves du Lycée Victor Hugo ?

*Réponse : cf. point 6*

12) Point sur le climat scolaire au collège et au lycée et quelles préconisations proposées ?

23

*Réponse : cf. réponse question 7) APEMA*

13) Communication avec les familles : Comment expliquez-vous l'absence de réponses de l'administration aux mails des parents ?

*Réponse : la Direction répond toujours aux demandes familles. Certaines remarques de parents qui expriment un sentiment n'appelle pas parfois de réponse de notre part*

14) Point sur le fonctionnement de l'infirmierie

*Réponse : cf. réponse question 1) APEMA*

15) Restauration au collège- Lycée : Affichage et diversification des menus pour répondre à la demande des élèves tout en respectant un équilibre alimentaire. Pour éviter la circulation de l'argent dans l'établissement. Serait-il possible de recharger la carte de la cafétéria en ligne ?

*Réponse : toutes ces questions ont été largement débattues lors des rencontres régulières avec les associations de parents et lors de la commission restauration du 7 novembre dont le compte rendu sera joint à ce procès- verbal. Le dispositif de recharge des cartes devrait être très prochainement opérationnel*

16) La 6<sup>ème</sup> édition de la Semaine des lycées français du monde, aura lieu du 28 novembre au 3 décembre 2022 sous la thématique : « S'informer dans un monde connecté pour former des citoyennes et citoyens éclairés", avec un fil conducteur l'éducation aux médias et à l'information ». Quelle organisation prévue dans notre établissement ? Quelle place aux parents ?

*Réponse : cf. point 9*

L'ordre du jour étant épuisé à, le proviseur lève la séance à 20h10

Le Président :

Le secrétaire adjoint de séance :

Serge Faure

Véronique NACIRI